



erreur de facturation par un concessionnaire en ma faveur

Par **BREACE**, le **11/06/2011** à **11:47**

Bonjour,

J'ai effectué des réparations sur mon véhicule suite à une panne.

Au moment de la facturation, le vendeur se trompe sur le montant de la carte bancaire, en ma faveur.

J'ai donc à ma disposition une facture acquitté par la mention réglé par CB.

Cependant, effectivement le ticket bancaire ne correspond pas.

Suis je légalement redevable.

En vous remerciant d'avance

Bien à vous.

Par **fra**, le **21/06/2011** à **17:04**

Bonjour,

Il est surprenant que le ticket CB ne corresponde pas à ce que vous avez payé, réellement ! Je pense qu'il ne correspond pas à la facture, en fait. A partir de là, effectivement, l'erreur provient du garagiste mais, de votre côté, vous ne pouvez pas non plus être totalement de mauvaise fois, face à une situation évidente.

Demandez un geste commercial et soldez la facture, surtout si la différence est faible.